

## INSTRUCTIONS DE COURSE

### LA CORDÉE LÉMANIQUE EN DOUBLE

Samedi 16 et dimanche 17 juillet 2022

Autorité Organisatrice : CERCLE DE LA VOILE SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE GENÈVE / CLUB NAUTIQUE MORGIEU

Comité d'organisation : Jean-Marie Salina (CNM), Denis Menetrey (SNG)  
Président du comité de course : Jonathan Heusse

*La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

#### 1. REGLES

Les régates seront régies par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV),
- 1.2 Les directives d'applications de Swiss Sailing aux Régulations 19 «admissibilité» et 20 «publicité» de World Sailing s'appliqueront.
- 1.3 La directive d'application de Swiss Sailing à la Régulation 21 de World Sailing s'appliquera.

#### 2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel situé sur le serveur Manage2Sail de l'évènement.

#### 3. MODIFICATIONS DES INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée 1h30 avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

#### 4. SIGNAUX FAITS À TERRE

Les signaux faits à terre seront envoyés au mât de la SNG devant le bureau des régates à Genève et au mât de la cabine Start à Morges.

#### 5. PROGRAMME

##### Samedi 16 juillet :

09h00 à 10h00	Distribution des balises au CNM
10h55	Signal d'avertissement et Départ de Morges
18h00	Arrêt de la course Morges - Genève
20h00	Repas et soirée à la SNG

##### Dimanche 17 juillet :

07h00	Petit déjeuner
08h55	Signal d'avertissement et Départ de Genève
16h00	Arrêt de la course Genève - Morges
Dès que possible	Remise des prix à Morges

#### 6. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon « R ».

#### 7. ZONE DE COURSE

La zone de course est le lac Léman.

## 8 PARCOURS

- 8.1 Course 1 samedi 16 juillet : Morges – Genève
- 8.2 Course 2 dimanche 17 juillet : Genève – Morges
- 8.3 Les schémas des parcours, lignes de départ et arrivée sont en annexe A.
- 8.4 Les concurrents qui n'ont pas franchi la ligne d'arrivée lors de l'arrêt des courses 1 et 2 doivent rejoindre l'arrivée au moteur ou en remorque.

## 9 MARQUES

Les marques de départ et d'arrivée sont des bouées cylindriques orange.

## 10 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Il n'y a pas de zones considérées comme des obstacles sur la zone de course

## 11 LE DÉPART

- 11.1 Les lignes de départ sont définies dans l'annexe A.
- 11.2 Un bateau qui ne prend pas le départ dans les 15 minutes après son signal de départ sera classé DNS.
- 11.3 Un bateau OCS sera classé avec une pénalité de 30 minutes ajoutée au temps de course (ceci modifie la règle 63.1).

## 12 ARRIVÉE

Les lignes d'arrivée sont définies dans l'annexe A

## 13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La règle 44 des RCV s'applique (deux tours pour les infractions au chapitre 2. Un tour pour une infraction à la règle 31).

## 14 TEMPS LIMITE

- 14.1 La clôture est fixée à 18h00 le samedi.
- 14.2 La clôture est fixée à 16h00 le dimanche.

## 15 RÉCLAMATIONS ET DEMANDES DE RÉPARATION

- 15.1 Les réclamations sont réglées autour d'un verre de l'amitié dès que possible après le retour à terre.
- 15.2 Il n'est pas possible de demander réparation.

## 16 CLASSEMENT

- 16.1 Les concurrents doivent effectuer les 2 courses pour être classés.
- 16.2 Les concurrents qui n'ont pas franchi la ligne d'arrivée lors de l'arrêt des courses 1 et 2 seront classés sur la base d'une heure d'arrivée théorique calculé à partir de leur position GPS à la clôture de la ligne et leur vitesse moyenne de rapprochement au but (VMG) durant la course.

## 17 RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 17.1 **Un bateau qui abandonne** une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. Un bateau qui abandonne **doit en informer le comité de course au tél : 079 417 04 65**
- 17.2 La course a lieu par n'importe quel temps et il appartient à chaque concurrent de décider s'il prend le départ et/ou s'il reste en course conformément à RCV 4.
- 17.3 En cas d'avis de tempête (90 éclats/minutes) dans le Grand et/ou Petit Lac, la course est immédiatement annulée.

## 18 REMPLACEMENT D'ÉQUIPIER OU D'ÉQUIPEMENT

- 18.1 Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation préalable, par écrit, du jury ou du comité de course. [DP]
- 18.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'autorisation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent être faites au comité de course à la première occasion raisonnable. [DP]



## 19 **CONTRÔLE DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT**

Sur l'eau, un membre du comité de course ou du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé. À terre, l'équipement peut être contrôlé ou jaugé à tout moment.

## 20 **BATEAUX OFFICIELS**

Les bateaux des organisateurs arboreront un pavillon BLANC avec la lettre C.

## 21 **BATEAUX ACCOMPAGNEURS**

Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation. [DP]

## 23 **COMMUNICATION RADIO ET TÉLÉPHONE**

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. [DP]

## 24 **DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 25 **MATÉRIEL OBLIGATOIRE À BORD**

En plus de l'équipement imposé par l'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et les règles de classe,

**Les voiliers auront à bord le matériel suivant :**

- 1 lampe flottante à allumage automatique, de préférence clignotante.
- 3 fusées rouges
- 1 feu à main rouge (fumigène) selon recommandations <SOLAS> (type Plastimo réf. 10133 ou similaire).
- un gilet de sauvetage par personne d'une poussée hydrostatique minimum de 100 Newton muni : d'une flashlight, d'un sifflet et d'une fusée de détresse.

## 26 **MY SUIVI REGATE**

Chaque concurrent est tenu de télécharger et de mettre en route l'application "MySuiviRegate" qui sert de balise pour le suivi de la course et participe à la dynamique et à la sécurité de la course.

**(Document Mode d'emploi MySuiviRégate)**

**Chaque concurrent est responsable d'assurer l'autonomie énergétique pour le bon fonctionnement de "MySuiviRégate". Le classement après cloture dépend du bon usage de votre application.**

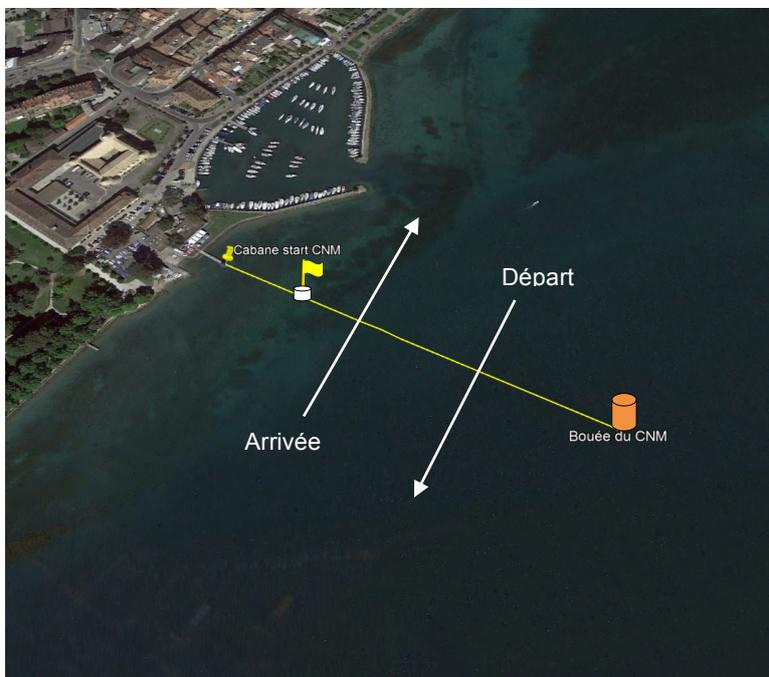


# ANNEXE A

## Schéma Départ / Arrivée CNM

**Le départ de la course 1 (Morges-Genève)** se fait entre le côté parcouru d'une bouée cylindrique orange à laisser à bâbord et le côté parcouru d'une bouée arborant un pavillon jaune à laisser à tribord.

**L'arrivée de la course 2 (Genève-Morges)** se fait entre le côté parcouru d'une bouée cylindrique orange à laisser à tribord et le côté parcouru d'une bouée arborant un pavillon jaune à laisser à bâbord.



## Schéma Départ / Arrivée SNG

**L'arrivée de la course 1 (Morges-Genève)** se fait entre le côté parcouru d'une bouée cylindrique orange à laisser à tribord et un mat arborant un pavillon bleu au bout de la jetée Nord de la SNG

**Le départ de la course 2 (Genève-Morges)** se fait entre le côté parcouru d'une bouée cylindrique orange à laisser à bâbord et un mat arborant un pavillon orange sur le bateau Start de la SNG.

